



FICHE DE RESERVATION

GITE DE LUS-LA-CROIX-HAUTE

À remplir après avoir réservé par mail ou téléphone les dates du séjour

NOM : Prénom :

Service/Affectation ⁽¹⁾:

Adresse personnelle :

Code postal Ville :

Téléphone portable :

demande à louer le gîte de Lus-La -Croix-Haute pour nuits ⁽²⁾ (indiquez le nombre de nuits)
du au

Je m'engage à conserver les locaux en bon état de fonctionnement, et propres, et à signaler aussitôt que possible toute anomalie ou déficience constatée, dès la fin du séjour.

Nombre **total** de personnes : maxi 6

Nombre de personnes mineures (- de 18 ans)⁽³⁾ :

Date :

Signature

Mode de paiement choisi :

Chèque Paiement en ligne Virement bancaire

Tarifs 2025 : Voir page suivante.

Le tarif comprend le prix de la nuit et de la taxe de séjour. Par **nuit**, et quelque soit le nombre de personnes jusqu'à 6 - (taxe de séjour : 0,50€/nuit)

Tarif adhérent AMR : 25,50€/nuit

Tarif extérieur : 30,50€/nuit

Je dois donc : €

¹ : Pour les retraités, indiquez votre ancien Service/Affectation

² : Le gîte est libéré à 12h00.

³ : Information pour taxe de séjour

Mode opératoire réservation

Réservation :

Contactez l'AMR par courriel (lus_amr@meteo.fr), pour s'assurer de la disponibilité du gîte : (des demandes peuvent être simultanées., et la mise à jour du planning sur notre site internet pas immédiate (adresse du site : <https://amr2.ouvaton.org>), en indiquant le **nombre de nuits** passées, le jour de **départ** et celui d'**arrivée**, pour éviter toute équivoque.

La priorité sera donnée au premier demandeur, sous deux réserves :

- 1 - Réception des documents dans les délais impartis
- 2 - Si le demandeur a déjà obtenu le logement l'année précédente, il perd le bénéfice de cette priorité pour l'année en cours. Ceci afin que le maximum d'agents puisse bénéficier de cette offre.

Confirmation :

Une fois la confirmation de la disponibilité du gîte donnée, vous complétez et renvoyez le formulaire de réservation à télécharger ou imprimer [sur le site](#) dans les 10 jours suivants, accompagné des documents suivants :

- Un document prouvant l'appartenance à Météo-France, ou DGAC (copie carte de service, bulletin de paye, attestation administrative,..) ⁽⁴⁾.
- Le paiement du séjour et de la taxe de séjour.
- Une copie de votre contrat d'assurance (responsabilité civile)

Paiement :

- Soit par **chèque**, accompagné de la fiche de réservation, et des autres documents, adressés à :
Météo-France - Amicale des Météo du Rhône - Aéroport 69500 Bron
- Soit en **ligne**, via le site sécurisé [Helloasso](#) ou par **virement** La Banque Postale - Amicale Agents du Centre Météorologique du Rhône IBAN : FR32 2004 1010 0702 1303 4603 834

Les documents sont alors envoyés par mail à lus_amr@meteo.fr

Tarifs 2025 : Depuis le début d'année, l'AMR a la gestion complète du gîte, et des charges qui en découlent (facture électricité, d'eau, de taxes d'assainissement et foncière), mais aussi des travaux nécessaires à l'amélioration de la qualité du logement.

Nous sommes dans l'obligation d'augmenter les tarifs des nuits (de façon raisonnable, croyons nous)

Tarif adhérent AMR : (25€ + 0,50€)/nuit.

NB : Ne peuvent être adhérents à l'Amicale, que les agents de Météo-France en service, ou ayant été en service dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. (cf statuts 2019)

Tarif extérieur : (30€ + 0,50€)/nuit

- *Taxe de séjour* : Elle est due à l'Office de Tourisme du Pays Diois (structure intercommunale).

Pour notre gîte, qui n'a pas de classement touristique, son montant est de 4% du prix de la nuit, auquel on ajoute une taxe additionnelle de 10%, prélevée par le Département.

Par souci de simplification, nous vous facturons 0,50€/nuit (quelque soit le nombre d'occupants)

⁽⁴⁾ Le document ne sera demandé qu'une fois.